



Document n°1
DEMANDE DE VERSEMENT DU SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT

Pièces justificatives à fournir en fonction de votre situation familiale

	Pièces justificatives à fournir :			Vous avez :	
	Livret de famille complet	Jugement de divorce	PACS	1 enfant	2 enfants ou plus
Célibataire*	x			<ul style="list-style-type: none"> ➤ Document n°2 et 3 (attestation employeur) ➤ Si enfant âgé de 16 ans ou plus voir tableau ci-contre 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dernière attestation CAF ➤ Document n°2 et 3 (attestation employeur) ➤ Si enfant âgé de 16 ans ou plus voir tableau ci-contre
En couple	x				
Séparé(e)*	x				
Marié(e) / PACSé(e)	x		x		
Divorcé(e)*	x	x			
Veuf/veuve	x				



Si vous avez un enfant **âgé entre 16 ans et 20 ans**, il est obligatoire de fournir un justificatif en fonction de sa situation :

- Certificat de scolarité
- Contrat d'apprentissage
- Attestation de stage
- Contrat de travail
- Justificatif de demandeur d'emploi

*Si vous n'avez plus de contact avec le parent de votre enfant, merci de nous fournir une attestation sur l'honneur signée en précisant ne plus avoir de contact, vous n'avez pas besoin de fournir le document 3 complété.

En cas d'envoi tardif ou de dossier incomplet, votre demande de SFT ne pourra pas être prise en charge.

Merci de vérifier que votre dossier soit complet avant envoi : pièces justificatives et les documents 2, 3 complétés et signés.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ENFANTS DE MOINS DE 20 ANS

NOM ET PRENOM	DATE DE NAISSANCE	LIEN DE PARENTE ^①	SITUATION ^②	VIT-IL AVEC VOUS ? <i>Préciser GA pour garde alternée</i>	Perçoit-il l'aide au logement O/N ^③

① : Légitime - adoptif - enfant du conjoint ou du concubin

② : Scolarisé (école-collège-lycée) – apprenti – salarié dont la rémunération nette ne dépasse pas 55% du SMIC brut

③ : En cas de réponse positive, vous devez joindre l'attestation de perception de l'allocation logement

DECLARATION SUR L'HONNEUR A COMPLETER OBLIGATOIREMENT

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Article L.554-1 et L.554-2 du code de la Sécurité sociale - Article 441-1 et suivants du code Pénal).

Je soussigné(e) (Prénom Nom)certifie sur l'honneur que l'ensemble des renseignements portés sur le présent imprimé est exact et sincère.

Je m'engage par ailleurs à prévenir immédiatement et par écrit, mon administration de tout changement intervenant dans ma situation familiale et professionnelle susceptible de modifier mes droits au supplément familial de traitement, sachant que toute déclaration inexacte, incomplète ou tardive de ma part m'exposerait au remboursement des sommes indûment perçues.

A, le Signature du demandeur :

Protection des données

Les informations collectées auprès de vous dans ces formulaires font l'objet, par le Rectorat de l'académie de Normandie, d'un traitement ayant pour finalité la vérification de vos droits à percevoir le supplément familial de traitement, sur la base légale d'une mission de service public. Ces informations sont à destination exclusive du service gestionnaire et seront conservées jusqu'à la prochaine campagne de vérification. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez du droit d'accès, et de rectification sur vos données. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courrier à dpd@ac-normandie.fr en y joignant la copie d'une pièce d'identité.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.